

1914-1918

# Dans le dos des Allemands

Héros et exploits de la Résistance

Émile Engels

1914-1918

# Dans le dos des Allemands

Héros et exploits de la Résistance

Préface de Bernard Caprassé

***Racine***

Du même auteur

*La Campagne des Ardennes. 1944-1945*, Racine, 2004 et 2012

*Une enfance ardennaise. J'avais huit ans en mai 1940*, Weyrich, 2008

*Bastogne. Trente jours sous le feu et la neige*, nouvelle édition, Racine, 2014

Mise en pages : MC Compo

Rédaction finale : Emmanuel Brutsaert

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque  
de ce livre, par quelque procédé que ce soit, réservées pour tous pays.

© Éditions Racine, 2014

Tour & Taxis, Entrepôt royal

86C, avenue du Port, BP 104A • B-1000 Bruxelles

[www.racine.be](http://www.racine.be)

D. 2014, 6852. 6

Dépôt légal : mars 2014

ISBN 978-2-87386-880-2

Imprimé aux Pays-Bas

## PRÉFACE

Sortir de l'oubli ces héros de la Grande Guerre qui, dans notre pays, aux côtés des troupes régulières, mais dans l'ombre et le secret, ont combattu l'envahisseur, telle est la tâche que s'est assignée Émile Engels. D'emblée, il faut le remercier de l'avoir menée à bien. Au travers d'un ouvrage remarquablement documenté, il évoque avec rigueur et simplicité le destin des résistants, des réseaux, de la presse clandestine...

Ces combattants furent unis par une ferveur patriotique que la relative tiédeur de notre époque pour ce sentiment, rend, par contraste, plus éclatante encore. Tous méritent notre respect. Mais je confesse une tendresse particulière pour Gabrielle Petit. Cette très jeune femme, à la vie chaotique loin de la bienséance, fut dans la résistance d'une immense grandeur. Son caractère trempé, sa noblesse de cœur au moment de sa condamnation à mort et de son exécution sont, j'ose le mot, fascinants. J'avoue encore mon admiration pour Camille Joset, ce Luxembourgeois condamné à mort deux fois en 1915 et en 1945! Vous lirez les circonstances littéralement incroyables qui lui valurent cependant à la dernière minute de n'être pas exécuté... Courageux, énergique, tel fut Camille Joset. Grand patriote, grand résistant à l'instar de celles et ceux qui trouvent dans ce livre leur juste place.

Quelques mots encore.

L'auteur évoque les massacres de 786 civils perpétrés par l'armée allemande en province de Luxembourg les 22 et 23 août 1914. Ces souffrances seront d'ailleurs l'un des ferments de la résistance. L'Allemagne se réfugia d'abord dans le déni. Le 28 février 2013, au

Palais provincial, lors d'une cérémonie intense, l'Ambassadeur d'Allemagne en Belgique et le Délégué aux Droits de l'Homme de la République fédérale d'Allemagne ont reconnu la responsabilité des troupes allemandes, exprimé leurs regrets et se sont inclinés en souvenir des victimes. Ainsi se construit la paix, dans une mémoire active, dans un pardon qui n'oublie pas.

Bernard Caprasse  
Gouverneur de la Province de Luxembourg

## INTRODUCTION

Il fut un temps, dans l'entre-deux guerres et surtout pendant la Seconde Guerre mondiale, où nos instituteurs et institutrices ne manquaient pas, la veille du 11 novembre, anniversaire de la fin de la Grande Guerre, de nous conter les exploits de citoyens qui s'opposèrent aux occupants allemands. Notre génération se souvient ainsi, sans les avoir jamais vus, de Gabrielle Petit, d'Edith Cavell, du roi Albert I<sup>er</sup>, du cardinal Mercier. Dans notre esprit, ces héros rejoignaient Ambiorix, Pierre de Coninck, Jan Breydel, les 600 Franchimontois, Charlier la Jambe-de-Bois, autres icônes de notre histoire nationale. Le lendemain, nous arborions sur notre école le drapeau national, puis nous allions en cortège déposer une gerbe de fleurs à la plaque ou au monument dédié aux hommes de la localité morts au champ d'honneur durant la Première Guerre mondiale. Nos parents avaient connu les six garçons qui avaient combattu sur la rivière Yser. Ils nous en parlaient, au moins brièvement. Dans nos esprits naissait une fierté que des hommes de chez nous se soient comportés d'une manière aussi héroïque que celle racontée dans nos livres d'histoire. L'après-midi, toujours en cortège, nous renouvelions le même geste, à plusieurs kilomètres de là, au monument dédié à deux cavaliers français tués aux premiers jours de la Grande Guerre... Pendant ce temps, dans la France voisine, les écoles commémoraient de la même manière les morts, militaires et civils, souvent dix à quinze pour le plus petit des villages. Nul doute qu'on y comparait leur sacrifice à ceux de Vercingétorix, Henri IV, Jeanne Hachette et, bien sûr, de Jeanne d'Arc.

De ces gestes de souvenir – en particulier ceux accomplis durant la Seconde Guerre mondiale, alors que la voiture de la Gestapo patrouillait sur la route que nous suivions –, il nous est resté la fierté de faire

partie d'une communauté pour laquelle les idéaux d'honneur, de liberté et de fraternité seraient, en cas de légitime défense, défendus, les armes à la main.

Les décennies passèrent. Survint une Seconde Guerre mondiale qui eut aussi ses héros. Le devoir de mémoire s'orienta vers eux d'autant plus que les anciens combattants de la première, insensiblement, quittaient ce monde.

Au nom du devoir de mémoire des hauts faits de la Résistance à l'envahisseur de 1914, il m'a paru nécessaire de reprendre le rôle des parents, des institutrices et instituteurs de jadis, en racontant modestement les exploits d'un nombre non négligeable de civils de nos pays qui surent « égaler la taille des aïeux<sup>1</sup> ». Cet ouvrage veut donc jouer le rôle, selon la terminologie d'aujourd'hui, d'un « passeur de mémoire ». Pour la commodité de la lecture, il présente un ensemble de chapitres consacrés chacun à l'opposition d'un ou plusieurs résistants à l'occupant allemand, à l'audace de ces héros, à leur esprit de sacrifice ainsi que, trop souvent, à leur mort sous les balles des pelotons d'exécution, dans les horribles geôles pour prisonniers politiques ou à cause des conditions inhumaines des camps pour hommes et femmes réquisitionnés pour le travail obligatoire.

Notre document ne diminue en rien le mérite des combattants belges et alliés, mais veut montrer qu'à côté d'un front fait de tranchées, de barbelés et de barrages d'artillerie, des civils non préparés à la guerre, mais courageux, improvisèrent dans le dos des envahisseurs un second front qui aida à gagner la guerre.

---

1 Expression reprise de la marche des régiments de Chasseurs Ardennais.

## Chapitre I

# LA BELGIQUE, LE LUXEMBOURG ET LE NORD DE LA FRANCE ENVAHIS ET OCCUPÉS

### L'invasion

Le 19 octobre 1914, exécutant le plan stratégique dit « Schlieffen », l'aile droite de l'armée d'invasion allemande atteignait Ostende et ses éléments de tête entraient en contact avec l'armée belge occupant un front de 40 kilomètres sur l'Yser. Après avoir atteint la Marne, le centre de l'armée du Kaiser avait toutefois dû se replier sur l'Aisne, tandis que son aile gauche repoussait l'armée française entrée en Alsace. Envahi le 2 août 1914, le Grand-Duché de Luxembourg était occupé depuis six semaines. Les bottes allemandes foulèrent les pavés de Bruxelles depuis un mois et ceux de Lille depuis trois semaines. À ce moment, plus de huit millions de civils belges, français du Nord ainsi que grands-ducaux restés sur place se trouvaient encerclés. Le territoire envahi était limité :

- au sud, par le front qui s'étendait de Nieuport à Bâle en passant à une centaine de kilomètres au nord de Paris et une dizaine de kilomètres au nord de Verdun,
- à l'ouest, par le littoral de la mer du Nord,
- au nord, par la frontière belgo-néerlandaise gardée de plus en plus fermement par l'occupant,
- à l'est, par la frontière allemande.

Au cours des siècles, cette partie de l'Europe avait été envahie et occupée maintes fois, mais cette nouvelle occupation allait se distinguer des précédentes par la force de son emprise et les réactions nationales qu'elle provoqua.

Au point de vue du droit international, le Grand-Duché conserva sa neutralité. La Belgique et la zone française envahie gardèrent la Constitution et les lois de leur pays. Toutes leurs dispositions n'étaient toutefois pas exécutoires. En France, neuf départements



Entrée d'une unité allemande à Stavelot le 4 août 1914.  
Coll. Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles

étaient partiellement occupés: l'Aisne, la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Somme et les Vosges.

L'avance allemande arriva à une soixantaine de kilomètres de Paris et une dizaine de kilomètres au nord de Verdun. Le dixième département, les Ardennes, était occupé en totalité. Les préfets étaient restés en place, mais les départements occupés ne se trouvaient pas regroupés sous une autorité française supra-départementale qui les eût représentés auprès du commandement des zones d'Étapes. Lorsque le front devint statique, on put considérer la zone envahie comme une place forte assiégée et les forces alliées de la zone de combat, comme une force de secours.



## Première phase de la période d'occupation : de décembre 1914 à septembre 1916

### *Le comportement des populations pendant l'invasion*

Terrorisés par les récits des atrocités commises par l'envahisseur lors de l'invasion, au moins 600 000 Belges avaient fui aux Pays-Bas, plus ou moins 300 000 en Grande-Bretagne et 500 000 vers la France. On estime qu'environ 600 000 Belges vécurent en exil jusqu'à l'armistice. Le nombre des habitants du Nord de la France et du Grand-Duché de Luxembourg ayant fui vers le Centre et le Sud de leur pays ne nous est pas connu. Les atrocités commises par l'agresseur lors de l'invasion constituent le premier crime de guerre des Puissances centrales.

### *L'administration des territoires par l'occupant*

L'administration de la Belgique fut confiée au maréchal baron von der Goltz, ensuite au général baron Moritz von Bissing jusqu'à sa mort le 17 avril 1917 et, enfin, au général von Falkenhayn. Ces généraux portèrent le titre de gouverneur général. Ils relevaient directement et uniquement de l'empereur Guillaume II. En synthèse, ils exercèrent les fonctions du Roi et du Parlement en exil. Les territoires sous leur autorité avaient à peu près le statut de colonies. Cette autorité ne s'exerçait toutefois que sur la zone occupée, soit, pour la Belgique, sur les deux-tiers du territoire national et environ six millions d'habitants.

La Flandre-Occidentale, la majeure partie de la Flandre-Orientale, l'Ouest du Hainaut, l'extrême Sud de la province du Luxembourg, le Nord de la France et le Grand-Duché de Luxembourg devinrent des zones d'Étapes où le commandant de chacune des sept armées allemandes engagées agissait en dictateur. Le Nord de la France occupé comptait un million huit cent mille habitants pour un territoire d'une surface voisine de celle de la Belgique. Dès le mois de septembre

## **CITOYENS BELGES,**

*Je ne demande à personne de renier ses sentiments patriotiques, mais j'attends de vous tous une soumission raisonnable et une obéissance absolue vis-à-vis des ordres du gouvernement général. Je vous invite à lui montrer de la confiance et à lui prêter votre concours. J'adresse cette invitation spécialement aux fonctionnaires de l'Etat et des Communes qui sont restés à leurs postes. Plus vous donnerez suite à cet appel, plus vous servirez votre patrie.*

*Fait à Bruxelles, le 2 septembre 1914.*

*Le gouverneur général,  
Baron von der GOLTZ, Feldmaréchal*

Proclamation affichée dans les communes sur ordre du maréchal allemand nommé commandant de la zone située en arrière de la zone de combat. Droits réservés (DR)

1914, Berlin adjoignit au gouverneur général à Bruxelles et au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (qui n'avait pu fuir son pays) une administration civile (*Zivilverwaltung*) qui remplaça et/ou « compléta » les administrations nationales jusqu'à l'échelon des communes. Puis vint un département politique dirigé par un diplomate allemand mondain et cultivé plein d'expérience, le général baron von der Lancken. Un département financier (*Bank Abteilung*) sous la direction de von der Lumm fut chargé de la gestion financière de la Belgique.

Les communes acquièrent des responsabilités nouvelles, surtout dans le domaine social et particulièrement celui du ravitaillement. Les zones occupées étaient partiellement revenues à la période des communes. Autorisés à la fin de l'année 1914 à rentrer en Belgique, une majorité de réfugiés à l'étranger regagnèrent leur pays. Entre 500 000 et 600 000 choisirent de rester en exil jusqu'à la fin de la guerre, comme réfugiés belges, 325 000 en France, un peu moins de 100 000 aux Pays-Bas et un peu plus de 160 000 en Grande-Bretagne.

Les autorités occupantes dirigèrent la vie des populations de leur zone de responsabilité par voie d'ordonnances affichées dans les communes, à un rythme proche d'un décret par jour. Chacune de ces ordonnances avait primauté sur la loi et les dispositions de la Constitution. Chacune se rapportait à une obligation ou une interdiction.



Civils belges fuyant l'avance allemande et attendant l'arrivée d'un train.  
Coll. Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles

Graduellement, la liberté des citoyens fut restreinte comme une peau de chagrin. Les populations se virent infliger des impôts de guerre, amendes, réquisitions de chevaux puis de vélos, l'obligation de fournir des vivres, des produits manufacturés et des objets en matière utile à l'industrie de guerre. Les déplacements furent limités, les activités les plus courantes furent soumises à de demandes d'autorisations de tous genres. Des sentinelles rappelaient le joug imposé. Il fut interdit d'arborer les emblèmes nationaux, de commémorer les fêtes nationales, d'organiser des cérémonies aux endroits où des crimes et exactions avaient été commis par les envahisseurs, de se rassembler dans des lieux publics, sauf dans les lieux de culte.

En matière de justice, les affaires ayant un rapport avec la guerre furent déferées à des conseils de guerre allemands. Les populations occupées apprirent très vite la signification de la privation de la liberté. Elles apprirent aussi tout rapidement la signification de la privation d'une saine justice. L'ambassadeur des États-Unis à Bruxelles, M. Brand Whitlock, écrivit que ces ordonnances constituaient « un fatras de règles qui transformaient la vie de tous les jours en un fardeau insupportable ». Bientôt les occupés ressentirent un profond sentiment de frustration. Or, un complexe de frustration induit un nombre de réactions parmi lesquelles figure l'instinct de légitime défense. Celui-ci se manifeste d'une manière passive ou active avec, dans les deux cas, la même volonté de détruire la machine de guerre ennemie pour hâter la fin des hostilités. Les populations occupées étaient violentées, affamées, spoliées mais pas soumises. Dès les premières semaines de l'invasion, cette attitude commença à prendre forme. Dans les territoires envahis, des citoyens courageux réagirent. Les premiers furent probablement les milliers de jeunes Luxembourgeois – peut-être 2 200 – qui, sentant leur patrie et eux-mêmes déshonorés par la dépendance vis-à-vis d'un pays sans foi ni loi, franchirent dès les premiers jours la frontière franco-luxembourgeoise et, dès le 21 août, à Paris, aux Invalides, s'engagèrent dans la Légion étrangère. Leurs actions ultérieures relèvent des faits militaires et ne seront donc pas relatées ici. Mais leur geste premier est un acte de résistance à porter au crédit de ce petit pays.

### *Le problème du ravitaillement en vivres et produits de première nécessité*

Le problème le plus urgent était toutefois le besoin des occupés en vivres. Importateurs depuis toujours, nos pays risquaient la famine à

brève échéance. Les Puissances centrales se trouvaient dans la même situation. Or, selon la convention de La Haye, il leur appartenait de nourrir les populations des territoires occupés<sup>1</sup>. Ayant parfaitement compris la situation, la Grande-Bretagne ordonna à la mi-septembre 1914 à la *Royal Navy* d'établir en mer du Nord un blocus à l'effet d'interdire à tout pays de ravitailler les Puissances centrales en nourriture, en produits de première nécessité et en matières premières utilisables dans l'industrie de guerre. Cette décision sanctionnait la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et la France du Nord de la même manière que les Centraux. La France du Nord et de l'Est à vocation industrielle se trouvait coupée des principales zones agricoles de l'Hexagone<sup>2</sup>.

Très impressionnés par la courageuse défense de la Belgique, les États-Unis et la Grande-Bretagne, à l'initiative du Belge Ernest Solvay, organisèrent la *Commission for Relief of Belgium* (Comité pour le secours de la Belgique). Le mot *Relief* a, en fait, deux significations : « secours » et « ravitaillement ». L'abréviation choisie fut : CRB. Le but du CRB était de procurer à la Belgique les biens et matières qu'elle ne pouvait pas produire elle-même et surtout les 80 % de l'alimentation absolument nécessaires. Les bateaux battant pavillon de la *Commission* pouvaient donc franchir le blocus. L'Allemagne accepta cette organisation qui la déchargeait du devoir – impossible pour elle à remplir car elle souffrait du même déficit alimentaire que la Belgique – de nourrir les populations civiles et réduisait donc la probabilité d'émeutes soulevées par l'état de famine<sup>3</sup>. Or, les commandements allemands des zones occupées éprouvaient de grandes craintes à la pensée que les occupés affamés organisent des rébellions. En effet le maintien de l'ordre était, pour l'occupant, une nécessité impérieuse, car la zone du gouvernement général, comme les zones d'Étapes, étaient traversées par les lignes de communication reliant les bases logistiques à la zone de combat.

Le président de la Commission, l'homme d'affaires américain Herbert Hoover, agissait en liaison avec le Comité National de Secours et d'Alimentation (CNSA) fondé en Belgique par Ernest Solvay et

---

1 Voir annexe 1: Extraits de la Convention de La Haye régissant le devoir pour l'occupant de nourrir l'occupé.

2 De Schaepdrijver, Sophie, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Archives et musée de la Littérature, collection *Documents pour l'Histoire des Francophonies/Europe*, n° 4, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2004, pp. 107-120.

3 Voir annexe 1.

Émile Francqui au moment de la chute d'Anvers. L'ensemble de l'opération était supervisé par l'ambassadeur (on disait alors le ministre) américain Brand Whitlock à Bruxelles. Quelques mois plus tard, le secours humanitaire s'étendit également aux dix départements français du Nord et de l'Est envahis et, en 1916 au Grand-Duché de Luxembourg. En Belgique et dans le Nord de la France, la distribution de la nourriture à la population civile commença le 6 avril 1915<sup>1</sup>. La population bénéficiaire de l'aide du CRB atteignait alors à peu près dix millions de personnes qu'il fallait nourrir, habiller et chauffer. La Commission acheminait les cargaisons jusqu'à Rotterdam. La Commission nationale belge et le Comité national de Secours et d'Alimentation du Nord de la France, puis le Comité d'alimentation du Grand-Duché de Luxembourg – dont les organisations étaient calquées sur l'organisation de leur homologue belge – se chargeaient de la distribution aux comités provinciaux et départementaux qui la répartissaient entre les communes, lesquelles avaient toutes fondé des comités de ravitaillement.

En avril 1917, lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'ambassade des États-Unis à Bruxelles dut quitter le pays. La direction de la Commission fut reprise par les ambassadeurs des Pays-Bas et d'Espagne à Bruxelles, respectivement le baron van Vollenhoven et le marquis de Villalobar, deux personnages de grande envergure qui méritèrent la gratitude de la Belgique, de la France et du Luxembourg.

### *La Résistance*

Dans toute la zone occupée, les Allemands pensaient amener la population civile à la docilité par la force, la peur, voire la terreur. Mais leurs nouveaux sujets, en grande majorité ardents patriotes, avaient, chevillée au corps, une envie irrépressible de jouir de leurs droits élémentaires : la liberté et une saine justice<sup>2</sup>. La Résistance (civile, répétons-le) naquit dès les premières semaines de la guerre<sup>3</sup>. On peut parler de « génération spontanée ». En effet, la population

---

1 Pour plus de détails, se référer à Becker Annette, *Les cicatrices rouges 14-18, France et Belgique occupées*, Fayard, Mayenne, 2010, pp. 140 à 153.

2 Mis ensemble, ces deux concepts forment ce qu'on appelle aujourd'hui les « Droits de l'homme ». À l'époque de la Première Guerre mondiale, on évoquait le « Droit ». Ainsi les alliés menaient la guerre du Droit contre la Force ; les soldats alliés étaient les « combattants du Droit ».

3 L. De Vos, *La Première Guerre mondiale*, J.-M. Collet, Uitgeverij Davidsfonds, Louvain, 1996, pp. 102-104.

non militaire ne disposait d'aucune expérience dans le domaine de la « guerre de l'ombre » ou de la « guerre subversive », expressions qui restaient d'ailleurs à inventer. On peut parler d'une totale improvisation. Le mot « espionnage » couvrira les premières actions clandestines, puis s'appliquera à la recherche et à la transmission du renseignement, au grand déplaisir des agents qui eussent préféré être appelés « soldats » plutôt qu'espions.

Ainsi les troupes allemandes qui avaient éprouvé une peur panique des francs-tireurs inexistantes allaient être confrontés, sur leurs arrières, à des guerriers habillés en civil et très généralement non armés mais souvent très efficaces dans l'art de nuire à leurs ennemis.

Hormis, durant l'invasion de nos pays, l'empressement des jeunes hommes à rejoindre volontairement les armées de leur pays, la première forme de résistance fut l'aide à l'évasion des militaires belges et alliés coupés de leurs unités par la progression rapide de l'ennemi ou immobilisés par des blessures. L'aide consistait, après guérison éventuelle, à les emmener vers les Pays-Bas ou la Suisse, pays neutres d'où ils rejoindraient la France, puis, selon le cas, le front belge, le corps expéditionnaire britannique ou l'armée française.

L'aide aux évadés s'étendit aux volontaires belges ou français désireux de rejoindre l'armée de leur pays, puis aux volontaires pour aller travailler dans les usines de Grande-Bretagne ou de France. Cette forme de Résistance fonctionna durant toute la guerre.

Des patriotes inventifs mirent ensuite au point d'autres formes de Résistance :

- la recherche et la transmission du renseignement (cette forme de lutte non armée fut la plus importante de toutes),
- le sabotage,
- la presse résistante,
- la poste clandestine,
- l'aide aux courriers lors du franchissement de frontières par des passeurs,
- la résistance de chacun par la passivité et par l'obstruction aux directives de l'occupant.

L'occupant réagit par la force et la cruauté : l'intimidation, la déportation, les travaux forcés, les passages par les armes. L'exemple des valeureux combattants de l'ombre nous montrera que l'ennemi l'emporta maintes fois, mais, toujours, d'autres clandestins que Napoléon eût appelé « mes Braves », reprirent le flambeau avec un

courage qui fait encore, une centaine d'années plus tard, notre admiration teintée de beaucoup d'émotion<sup>1</sup>.

## **Deuxième phase de l'occupation : septembre 1916 à novembre 1918**

En 1916, les Puissances centrales n'obtenant pas de victoires décisives durcirent leur attitude sous tous les aspects de la guerre. La différence entre nos pays démocratiques et l'Allemagne apparut alors clairement aux populations occupées. Nos pays sont avant tout des nations, c'est-à-dire des populations qui partagent des valeurs communes et une conception semblable de la vie. Leur gouvernement repose sur un principe fondamental : tout pouvoir émane de la Nation. L'organisation de la nation, c'est-à-dire l'État, procède d'élections libres qui expriment les vues des populations. Les actions des Représentants du peuple sont nécessairement en concordance avec les sentiments du peuple. Dans l'Allemagne de Guillaume II, la conception de la vie reposait entièrement sur l'État, incarné par l'Empereur et le Grand État-major des armées. Le summum du civisme était le militarisme. À la représentation de la population par le *Bundesrat* et par le Chancelier n'étaient attribués que des pouvoirs de décision secondaires.

À la fin du mois d'août 1916, l'Empereur nomma chef d'état-major général le maréchal von Hindenburg qui s'était distingué en 1914 sur le front de l'Est. Ce titre lui confiait le contrôle de l'*Oberer Heeresleitung* (Direction Supérieure de la Guerre). Hindenburg avait comme adjoint principal le général Ludendorff. Avec la nomination de von Hindenburg, que son aura rendait presque tout-puissant, le militarisme prit une importance plus grande encore, au point qu'en 1918, le pouvoir militaire égalait quasiment celui de l'Empereur. La nouvelle direction de la guerre imprima à la politique un durcissement sur tous les plans. Cette avancée supplémentaire vers la guerre totale signifia pour les populations des Puissances centrales comme pour les populations envahies un surcroît considérable de souffrances, l'extension de la Résistance dans les territoires occupés et, par voie de conséquence, le renforcement drastique du contre-espionnage allemand. Au contraire de von Bissing qui envisageait pour la Belgique le long terme, von Hindenburg mettait tous les territoires

---

1 De Schaepdrijver S., *op. cit.*, pp.123-126.

conquis au service de la guerre avec obligation de produire des résultats immédiats.

Une de ses premières visites fut pour le général von Bissing à qui il reprocha son manque de fermeté dans l'exploitation des ressources de sa zone de responsabilité. Le gouverneur général était un partisan inconditionnel de l'annexion de la Belgique à l'Allemagne après la guerre, mais il voulait agrandir son pays d'un territoire capable de subvenir à ses propres besoins et non d'un désert économique. C'est pourquoi il limitait les réquisitions au minimum imposé par l'Empereur et le pouvoir civil. Cette fois, il lui fallut se plier aux injonctions du parti militaire : tout ce qui serait utilisable pour alléger l'effort de guerre de l'Allemagne serait enlevé et envoyé de l'autre côté de la frontière.

Dans les zones occupées, le rythme des réquisitions s'accéléra. Tous les biens pouvant servir à l'Allemagne, des poignées de portes en cuivre aux instruments de même métal des fanfares, furent confisqués. Dans les usines qui avaient fermé leurs portes ou refusé de travailler pour la machine de guerre ennemie, les machines-outils en bon état furent transférées en Allemagne tandis que les autres, réduites à l'état de mitraille, allèrent alimenter la métallurgie d'outre-Rhin. « L'usine de conserves Marie Thumas, qui s'était opposée aux réquisitions de la production par l'armée, fut fermée *manu militari*<sup>1</sup>. »

Aux premiers jours d'octobre 1916, le maréchal von Hindenburg ordonna la déportation des ouvriers sans travail résidant dans les zones d'Étapes vers des usines de guerre en Allemagne ou immédiatement derrière le front à l'effet d'y creuser des positions de défense. Une semaine plus tard, von Bissing se vit obligé de prendre une mesure identique pour les chômeurs de la zone du gouvernement général. Les ouvriers allemands ainsi remplacés seraient envoyés au front. Le 26 octobre 1916, les premières razzias d'ouvriers belges commencèrent à Quiévrain, près de Mons. Elles ne se terminèrent qu'avec la fin de la guerre. La manière dont ces réquisitions de travailleurs s'opérèrent et les conditions de travail et de vie sur place relevaient littéralement de l'esclavage. Nombreux furent les déportés qui contractèrent de graves maladies. Cette restauration de l'esclavage constitua le deuxième crime de guerre de l'Allemagne.

---

1 De Schaepdrijver S., *op. cit.*

Pendant toute cette période, l'occupant se heurta aux autorités locales, lesquelles, très souvent, refusaient de donner les listes des chômeurs et, dans le Nord de la France, également la liste des femmes sans charge de famille et en âge d'effectuer certains travaux. L'occupant réagit généralement en envoyant ces audacieux en Allemagne, puis en organisant des rafles avec une brutalité sans nom. Selon Rathenau, le chef du Département des matières premières de guerre, la Belgique pouvait fournir 700 000 travailleurs à l'industrie allemande. La chasse à la main-d'œuvre pour le travail obligatoire reprit de plus belle, mais les autorités militaires se heurtèrent à nouveau aux élus locaux. Les représailles furent rudes. Un vent de panique souffla sur toutes les zones occupées. Les ouvriers incapables de mettre la main à l'outil furent renvoyés dans leur pays d'origine où leur état déplorable scandalisa la population. Le 17 janvier 1917, effrayé lui-même par les conséquences des réquisitions, le département politique du gouvernement général télégraphia à Berlin qu'il y avait lieu de prendre des mesures, car l'état de santé délabré des convalescents faisait plus mauvaise impression sur les populations occupées que les conséquences immédiates des combats. Dans sa lettre pastorale du 7 novembre 1917, le cardinal Mercier expliqua clairement que le travail forcé était une forme d'esclavage au service des objectifs militaires allemands<sup>1</sup>.

Le maréchal von Hindenburg avait compté sur plusieurs centaines de milliers de travailleurs mais, pour tout le territoire occupé, leur nombre atteignit 120 655. Simultanément, les réquisitions de matières et de matériels s'étendirent à tout ce qui pouvait servir à la fabrication des matériels et équipements nécessaires aux armées. À titre d'exemples, les matières premières, les machines, les stocks de pièces de rechange, les locomotives, les rails, la laine, le cuivre, etc. prirent le chemin de l'Allemagne. Dans les usines, les machines performantes furent envoyées dans les usines allemandes tandis que les matériels vétustes furent transformés en ferraille pour alimenter les hauts-fourneaux allemands. Cette exploitation systématique des pays occupés avait aussi pour but d'éviter, après la guerre, toute forme de concurrence avec l'industrie allemande. Il y avait donc connivence entre les magnats de la haute industrie allemande et la direction suprême de la guerre.

---

1 Voir chapitre 7 : Le cardinal Mercier, premier résistant du Royaume.

Quand, au début de l'année 1917, généralement pour des raisons de santé, les premiers déportés revinrent au pays après une période de travail en Allemagne ou dans les chantiers voisins du front, leur état de délabrement physique et leurs rapports sur les horribles conditions de labeur augmentèrent encore la haine de l'ennemi et encouragèrent nombre d'hommes et de femmes à entrer dans les services de la Résistance, la plupart du temps pour gagner la Hollande ou la Suisse. Par crainte de subir le même sort que les « réquisitionnés », des dizaines de milliers de citoyens soucieux de pourvoir à la survie de leur famille se portèrent volontaires pour le travail au service de l'ennemi, même au prix de la déportation. Cette catégorie de travailleurs bénéficiait d'un petit salaire et de conditions de vie qui ne risquaient pas d'altérer leur santé. Cette dévastation organisée des territoires conquis est le troisième crime de guerre imputable à l'occupant.

Les réquisitions de machines et de stocks de matières premières augmentèrent encore le nombre de sans-travail qui devinrent autant de déportés potentiels. La moyenne du chômage en Belgique atteignit 650 000 personnes, soit environ 10% de la population. L'indignation des populations privées de travail et pressurées à l'extrême ne connut plus de bornes. En Belgique, sur les six à sept millions d'habitants que comptait la population, la misère toucha deux millions de personnes, soit près d'un tiers de la population. Dans le Nord de la France, la situation était encore pire<sup>1</sup>. Des femmes furent déportées comme main-d'œuvre au même titre que les hommes. Le manque de nourriture dans ces départements risquant d'y provoquer des émeutes, les Allemands évacuèrent une partie de la population vers la Belgique où il fallut la loger, la nourrir et lui prodiguer les soins médicaux. Compte tenu du découragement qui avait gagné les esprits dans notre pays, il n'est pas exagéré de dire que ces milliers de « personnes déplacées » ne furent pas toujours les bienvenues.

En même temps, en accord avec les gouvernements français et suisse, une autre partie fut évacuée en France libre via l'Allemagne et la Suisse. En France libre, sans vergogne, leurs concitoyens les surnommaient les « Boches du Nord ». Le second fait est presque incroyable. Durant les hostilités, Allemands et Français avaient

---

<sup>1</sup> Becker A., *Les cicatrices rouges de la guerre 14-18. France et Belgique occupées*, Fayard, Mayenne, 2010, pp. 204-209.

engagé des pourparlers concernant la libération des prisonniers originaires d'Alsace ou du département de Meurthe et Moselle. Comme ces pourparlers n'aboutissaient pas assez rapidement au gré des Teutons, ils choisirent de peser sur la prise de décision en prenant des otages féminins et en les déportant en Allemagne. Ni les interventions du Saint-Siège ni celles du Comité international de la Croix-Rouge ne réussirent à libérer les femmes et jeunes filles déportées comme ouvrières ou comme otages. Malgré la chute du moral des populations, la Résistance continua à être active.

Aux premiers jours d'avril 1917, les États-Unis, farouchement opposés à la guerre sous-marine à outrance déclenchée par l'Allemagne, déclarèrent la guerre aux Puissances centrales. L'ambassadeur américain Brand Whitlock fut prié de regagner son pays. Pour la Belgique et le Nord de la France, ce fut une grande perte. Non seulement il faisait la liaison entre le CRB et les comités nationaux, mais il intervenait régulièrement auprès du gouverneur général allemand pour obtenir la grâce de résistants condamnés à mort. Il y réussit à plusieurs reprises. La mission du CRB fut reprise par les ambassadeurs des Pays-Bas et de l'Espagne, M. Van Vollenhoven et le marquis de Villalobar.

La situation alimentaire des occupés devenait dramatique. En Belgique, 40 % des Belges faisaient la file aux soupes populaires. À partir de l'hiver de 1916 à 1917, la Commission nationale ne put fournir que 54 % des 1 200 kilocalories par personne et par jour qu'elle espérait remettre aux nécessiteux. En septembre de la même année, la ration quotidienne d'un chômeur bruxellois comptait en moyenne 1 400 kilocalories, celle d'un travailleur, 1 500 kilocalories<sup>1</sup>. Par ailleurs, le contre-espionnage allemand faisait des coupes claires dans les réseaux de la Résistance. Cette situation perdura en 1918. Cependant, après la première grande victoire alliée en août 1918, lors du recul généralisé des Puissances centrales, le moral des populations remonta graduellement.

Le 21 octobre 1918, en Belgique, le général von der Lancken vint annoncer au cardinal Mercier que Berlin avait accordé l'amnistie à tous les prisonniers politiques. Quelques jours plus tard, dans l'Allemagne livrée à une révolution bolchevique, les camps libéraient les prisonniers politiques et les prisons, les condamnés aux travaux forcés. En Belgique, la mesure ne fut cependant pas exécutée dans

---

1 De Schaepdrijver S., *op. cit.*, pp. 217-218.

les zones des Étapes où les militaires arguèrent à nouveau de leurs droits quasi souverains. Jusqu'aux dernières semaines de la guerre, ils continuèrent à déporter la main-d'œuvre, à détruire les usines encore debout et à piller les musées. Le 11 novembre 1918, les délégués du nouveau gouvernement et du GQG allemands signaient l'Armistice.

Cependant, la Belgique n'était encore qu'à demi libérée. Quelques obus ennemis tombèrent encore sur des villages du Borinage. À Bruxelles, la garnison allemande passait à la rébellion bolchevique. À Liège, on ressentait vivement la localisation de la ville et de sa région entre deux foyers révolutionnaires : Bruxelles et Cologne. Le territoire national ne fut totalement libéré que le 28 novembre. Le fait fut marqué à Bruxelles par le tir de cinquante coups de canon.

Bien que notre propos ne s'étende pas au front oriental, il nous faut signaler le quatrième crime de guerre dont se sont rendues responsables les Puissances centrales. Il s'agit du génocide des Arméniens (plus d'un million de victimes) commis par la Turquie. L'Allemagne était au courant de ces massacres, mais n'y réagit point. Elle s'est donc rendue coupable de complicité de crime de guerre.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préface</b>	7
<b>Introduction</b>	9
<b>Abréviations et glossaire</b>	11
Organisation des différentes formes de Résistance	12
Organisation par les Allemands des territoires envahis : Belgique (moins le sud de l'Yser), Nord et Nord-Est de la France (dix départements), Grand-Duché de Luxembourg	14
<b>I La Belgique, le Luxembourg et le Nord de la France envahis et occupés</b>	17
L'invasion	17
Première phase de la période d'occupation : de décembre 1914 à septembre 1916	19
<i>Le comportement des populations pendant l'invasion</i>	19
<i>L'administration des territoires par l'occupant</i>	20
<i>Le problème du ravitaillement en vivres et produits             de première nécessité</i>	22
<i>La Résistance</i>	24
Deuxième phase de l'occupation : septembre 1916 à novembre 1918	26
<b>II Gabrielle Petit, la « Sublime jeune fille »</b>	33
Août 1914 : la guerre	35
L'année 1915	35
<i>Agent de renseignements et première arrestation</i>	37
L'année 1916	38

	<i>Le traquenard et la deuxième arrestation</i>	38
	<i>Le jugement</i>	39
	<i>Pas de pitié pour les agents de renseignements</i>	41
	<i>Son Golgotha</i>	41
	<i>La vénération</i>	42
	Les années 1919 et suivantes	43
<b>III</b>	<b>Anna-Jeanne Lowyck, épouse de Beir, espionne</b>	47
	L'année 1914	47
	L'année 1915	47
	<i>La première mission</i>	48
	Les années 1916 et 1917	52
	L'année 1918	54
	Anna-Jeanne pendant la Seconde Guerre mondiale	55
<b>IV</b>	<b>Joseph Zilliox L'odyssée du remorqueur fluvial Anna</b>	59
	L'année 1914 : premiers combats	59
	L'année 1916 : Joseph Zilliox à Liège	60
	<i>Les préparatifs</i>	61
	<i>Le départ</i>	62
	<i>L'évasion</i>	63
	L'année 1917 : Zilliox espion	64
	<i>La première mission</i>	64
	<i>La deuxième mission</i>	65
	<i>L'arrestation</i>	66
	<i>Le jugement</i>	67
	<i>La mort d'un héros</i>	68
<b>V</b>	<b>Le réseau franco-belge Alfred Pagnien-Theofiel (Theo) Goedhuys</b>	73
	L'année 1914 : le réseau naît dans le Nord de la France	73
	L'année 1915 : Gand au centre du réseau franco-belge	73
	L'année 1916	74
	L'année 1917 : de la trahison à la fin	74
	L'année 1918 : les adieux	76
	Après la guerre	81
<b>VI</b>	<b>Jules Hentjens : l'évasion du remorqueur meusien Atlas V</b>	85
	L'année 1916 : un équipage échafaude un plan d'évasion par la Meuse	85

4 janvier 1917 : L'appareillage	86
<i>Le départ</i>	88
<i>L'accostage</i>	89
Pendant la Seconde Guerre mondiale	92
<b>VII Le cardinal Mercier, premier résistant du Royaume</b>	95
L'année 1914	96
L'année 1915 : Une lettre pastorale retentissante	98
L'année 1915 : Le <i>Livre Blanc</i> allemand et la lettre collective des évêques belges à leurs homologues allemands	100
<i>Novembre 1915 : la lettre des évêques belges à leurs confrères allemands</i>	101
L'année 1916 : Mgr Mercier en mission à Rome (14 janvier-25 avril)	102
<i>La lettre pastorale « À notre retour de Rome »</i>	103
<i>Le sermon à l'occasion de la Fête nationale le 21 juillet 1916 en l'église Sainte-Gudule à Bruxelles</i>	104
Octobre 1916 : réactions à l'enrôlement forcé de jeunes Belges pour le travail au service de l'occupant	105
<i>Les déportations pour le travail obligatoire dans le Nord de la France, puis en Belgique</i>	105
L'année 1917 : La séparation administrative de la Belgique	106
<i>La lettre à l'empereur d'Allemagne au sujet des déportations</i>	107
<i>Mort du général baron von Bissing</i>	107
<i>Sur la famine</i>	108
<i>Sur l'arrestation de fonctionnaires démissionnaires</i>	108
<i>Sur le démembrement de la nation</i>	109
L'année 1918 : Le démembrement de la Belgique	110
<i>L'autonomie de la Flandre</i>	110
<i>Le projet allemand de saisie des cloches et des tuyaux d'orgues des églises</i>	110
<i>La guerre des lettres</i>	111
<i>La fin de la guerre</i>	111
Après la guerre	111

<b>VIII</b>	<b>La presse résistante et un exemple de journal clandestin : <i>La Libre Belgique</i></b>	115
	L'année 1914	115
	<i>L'importation et la distribution frauduleuse en Belgique occupée de la presse des pays alliés ou neutres</i>	117
	<i>La presse sous obédience allemande</i>	117
	<i>La réimpression de journaux et de livres</i>	118
	<i>La presse résistante</i>	118
	L'année 1915 : La presse résistante essaime dans tout le territoire occupé	120
	<i>Les arrêtés du gouverneur allemand réglementant la presse</i>	121
	<i>La Libre Belgique : Thyl Uylenspiegel contre l'occupant</i>	121
	<i>La rédaction</i>	122
	<i>La menace</i>	123
	L'année 1916	124
	<i>Le tirage</i>	124
	<i>La distribution des prohibés</i>	125
	Les catastrophes	126
	<i>La première grande rafle et le procès de Charleroi Juillet 1917. Le deuxième coup de filet du contre-espionnage allemand</i>	128
	L'année 1918. Troisième vague d'arrestations, résurrection et triomphe	130
	<i>La résurrection</i>	130
	<i>Le retour à la liberté</i>	131
	<i>Le n° 171, dernier numéro de guerre</i>	132
	<i>L'avis de M. Brand Whitlock sur La Libre prohibée</i>	132
<b>IX</b>	<b>Le réseau « ambulants et gendarmes »</b>	
	<b>Première partie</b>	133
	Auguste (dit Alfred) Algoet	134
	Gustave Mus	136
	Le groupe François Mus et Georges Kugé	138

<b>X</b>	<b>Le réseau « ambulants et gendarmes »</b>	
	<b>Deuxième partie</b>	143
	L'année 1914 : Pierre Mus	143
	L'année 1915 : Le contre-espionnage allemand devient redoutable	144
	L'année 1916 : Un tournant dans la stratégie des Puissances centrales	144
	L'année 1917 : Trahison, procès et exécutions	147
	L'année 1918	148
	Après la guerre	148
	<i>Les traîtres</i>	148
<b>XI</b>	<b>Louise de Bettignies, Léonie Vanhoutte et Léon Trulin</b>	151
	L'année 1914	151
	L'année 1915 : Le réseau <i>Ramble</i> de Louise de Bettignies	153
	Marie-Léonie Vanhoutte	154
	<i>Pressentiments</i>	155
	<i>Les arrestations</i>	156
	Léon Trulin	157
	L'année 1916 : Arrestations et condamnations	158
	<i>L'instruction judiciaire de l'affaire Ramble</i>	158
	<i>Le jugement</i>	159
	<i>La prison de Siegburg</i>	159
	L'année 1918 : La mort de Louise	161
<b>XII</b>	<b>Philippe Baucq, Edith Cavell, Louise Thuliez et Herman Capiou</b>	
	<b>Capiou</b>	165
	L'année 1914	165
	L'année 1915	166
	<i>Herman Capiou</i>	166
	<i>Louise Thuliez</i>	167
	<i>L'arrestation de Philippe Baucq et de Louise Thuliez</i>	168
	<i>L'arrestation d'Edith Cavell et Herman Capiou</i>	169
	<i>L'instruction du procès</i>	169
	<i>Le procès</i>	171
	<i>L'exécution des sentences</i>	173
	<i>Les hommages</i>	174
	L'année 1919 : Les funérailles nationales	174
	<i>Louise Thuliez</i>	175

<b>XIII</b>	<b>M. et Mme Camille Joset, maître Max Kiesel et des patriotes du Grand-Duché de Luxembourg</b>	179
	L'année 1914	179
	<i>La recherche du renseignement</i>	179
	<i>L'invasion</i>	180
	<i>Les massacres des 22 et 23 août 1914 dans le Sud de la province de Luxembourg</i>	181
	<i>Les premiers secours aux sinistrés de la Gaume</i>	182
	<i>Arlon-Le Havre : une expédition pleine d'aléas</i>	184
	<i>Les soldats français isolés derrière les lignes allemandes</i>	184
	<i>Le réseau d'évasion Camille Joset</i>	185
	L'année 1915 : Le réseau d'espionnage	186
	<i>L'arrestation de Camille Joset</i>	186
	<i>Le jugement de Joset et de Kiesel</i>	189
	<i>Une exécution manquée</i>	190
	<i>À Rheinbach</i>	191
	L'année 1917	192
	<i>À Arlon</i>	192
	L'année 1918	193
	<i>À la citadelle de Gross-Strehlitz</i>	193
	Les années 1919-1922. La reconstruction des villages du Sud Luxembourg	194
	Camille Joset et la Seconde Guerre mondiale	195
<b>XIV</b>	<b>Walthère Dewé et le Service La Dame Blanche</b>	199
	L'année 1914	200
	L'année 1916 : Naissance de <i>La Dame Blanche</i>	200
	L'année 1917 : Un service de renseignements livrable « clé sur porte »	202
	<i>Le prix du renseignement</i>	204
	<i>Un besoin grandissant de renseignements</i>	205
	L'année 1918 : Échec des offensives allemandes	205
	<i>Statistiques de La Dame Blanche à la date de l'armistice</i>	207
	L'année 1919 : La reconnaissance	208
	Walthère Dewé pendant la Seconde Guerre mondiale	208
<b>XV</b>	<b>Les Frères Antony et Louis Collard, leur sœur Marie-Thérèse et Irène Bastin</b>	211
	L'année 1914 : Tintigny dans la bataille des frontières	211
	L'année 1915	213

L'année 1917 : L'engagement dans un service de renseignements	214
L'année 1918 : Opération, arrestation et exécution	215
<i>Les adieux au père</i>	218
<i>La veillée d'armes</i>	219
<i>L'exécution</i>	221
<b>XVI Un trio de passeurs et autres récits</b>	225
Léonie Rammeloo, Émilie Schatteman et Isidoor Van Vlaanderen	225
M. Van Dingenem et la fugue du yacht <i>Schaldis</i>	228
Un coup... fumant!	230
Marguerite Blanckaert. « Pour mon Roi et mon pays. Toujours »	231
<b>XVII Sur les routes d'Icare: la transmission des renseignements par air</b>	233
La transmission des renseignements par voie terrestre	233
Le pigeon résistant	234
L'année 1916	236
L'année 1917	237
La télégraphie sans fil	237
<b>XVIII Les services postaux clandestins</b>	241
L'exemple de Joseph et Maria Moïš (Tontelange)	241
Les postes clandestines	242
L'année 1915: l'organisation des services postaux clandestins	243
<i>Le service postal de la baronne Boël</i>	244
<i>Le cumul est parfois payant</i>	246
<i>Des chèques sans frontière</i>	246
<b>XIX Les sabotages. Des contrebandiers devenus naufrageurs</b>	249
L'année 1915: des saboteurs venus du Sud	250
<i>Une aide aux saboteurs à Bertrix</i>	251
L'année 1915: une opération de sabotages de grande envergure en appui de l'offensive en Champagne	253
<i>Des contrebandiers devenus naufrageurs</i>	253

<b>XX</b>	<b>La résistance passive et la résistance par obstruction</b>	257
	Le citoyen	257
	<i>Adolphe Max, exemple type de l'opposant par obstruction</i>	257
	<i>Deux opposants de pointe : Juliette Carton de Wiart-Verhaegen et l'abbé Pietkin, curé de Sourbrodt</i>	258
	<i>L'abbé Pietkin, curé de Sourbrodt (Malmedy)</i>	259
	Quand administration rime avec opposition	260
	<i>L'opposition à l'échelon des communes</i>	262
	La magistrature choisit la Résistance passive	262
	<i>Un déni de justice et ses conséquences</i>	262
	<i>Les avocats belges dans les conseils de guerre allemands</i>	263
	L'Église et les églises	264
	La Banque nationale de Belgique	265
<b>XXI</b>	<b>La résistance au Grand-Duché de Luxembourg</b>	273
	L'invasion du Grand-Duché de Luxembourg	273
	L'occupation du pays	275
	Les exfiltrations et évasions	276
	<i>Les rescapés français de la bataille d'Ardenne (les 22 et 23 août 1914)</i>	276
	<i>Les volontaires de guerre luxembourgeois dans les armées alliées</i>	277
	La recherche du renseignement	278
	<i>Une icône de l'espionnage luxembourgeois : Lise Rischard</i>	279
	<i>Par la voie des airs</i>	281
	<i>La transmission des renseignements et la poste clandestine</i>	281
	<b>Épilogue</b>	283
	La haine de l'occupant	283
	Un second front : les guerriers de l'ombre	283
	Gratitude et ingratitude des nations	285
	<i>En Belgique</i>	285
	<i>En France</i>	286
	<i>Au Luxembourg</i>	287
	Remerciements aux pays donateurs	287

<b>Annexe I</b>	<b>Extraits de la Convention (IV) de La Haye</b>	
	<b>Préambule et section III (18 octobre 1909)</b>	289
	De l'autorité militaire sur le territoire de l'État ennemi	289
<b>Annexe II</b>	<b>Les services de renseignements belges et alliés</b>	
	<b>à partir de la Grande-Bretagne</b>	293
<b>Annexe III</b>	<b>Un rideau de fer avant la lettre</b>	297
	Et pourtant, cette clôture électrifiée, on la passera !	299
	Bilan	302
	<b>La Résistance en chiffres</b>	303
	<b>Sources et bibliographie</b>	305
	<b>Remerciements</b>	309